



■■■■■ rappelle que la taxe de conditionnement trimestrielle ne sera pas payée par les distributeurs mais par les vétérinaires détenteurs d'un dépôt.

■■■■■ signale, en guise de conclusion, que le Comité s'est engagé à mettre en place un système de financement équitable au sein duquel chaque bénéficiaire de services paierait sa juste part. Or, ces dernières années, on a pu constater, que ce n'était pas toujours le cas. Cela a été corrigé depuis.

#### 4. FEEDBACK ACTIVITÉS D'AUDIT AFMPS

■■■■■ présente le point à l'aide d'un diaporama PowerPoint.

Slide 4 : En ce qui concerne le marquage CE, ■■■■■ se demande de quel type de contrôles il s'agit. ■■■■■ répond qu'ils s'appuient sur des échantillons pour déterminer si la législation a bien été appliquée.

■■■■■ estime opportun d'inscrire le point « feed-back sur les activités d'audit interne de l'AFMPS » à l'ordre du jour du Comité de transparence.

■■■■■ explique lors de son exposé que le Comité d'audit n'existe plus. L'une des raisons est que personne ne s'est porté candidat à la présidence. Par le passé, ■■■■■ du Comité d'audit a dû transmettre au Comité de transparence un feed-back sur les activités d'audit de l'AFMPS. Le Comité d'audit de l'AFMPS n'était pas en conformité avec l'arrêté royal portant création du Comité d'audit de l'Administration fédérale (CAAF) et avec le rôle du Service fédéral d'audit interne.

Faisant suite à la demande formulée ■■■■■ de transmettre une fois par an une synthèse du rapport CAPA, ■■■■■ déclare ne pas avoir accès au rapport de la FIA. Chaque année, ■■■■ établit néanmoins un rapport annuel sur les activités d'audit et notamment sur la qualité. Elle se dit disposée à remettre une synthèse aux membres du Comité de transparence.

■■■■■ clôt le débat en saluant l'efficacité de la section Qualité dans l'exercice de ses missions. Par la même occasion, ■■■■ demande à ■■■■■ de fournir un feed-back annuel aux membres du Comité de transparence sur leurs activités.

#### 5. DIVERS

##### 5.1 ÉLECTION (VICE-)PRÉSIDENT COMITÉ DE TRANSPARENCE

■■■■■ rappelle que les candidatures pour la présidence et la vice-présidence peuvent être introduites auprès du secrétariat ([management@fagg-afmps.be](mailto:management@fagg-afmps.be)) pour le 15 septembre 2023 au plus tard. ■■■■■ signale avoir renouvelé sa candidature au poste de présidente.

■■■■■ a assuré deux mandats consécutifs comme vice-président. Le règlement d'ordre intérieur ne lui permet pas de poser sa candidature une troisième fois.

Chaque membre peut présenter sa candidature au secrétariat jusqu'au 15 septembre 2023 pour chaque fonction. Selon le règlement d'ordre intérieur, le président et le vice-président doivent être de rôle linguistique différent. Lors des précédentes élections, ■■■■■ exerçait la fonction de secrétaire général pour la partie francophone de l'■■■■■. À ce jour, le Comité n'est composé que de peu de membres francophones. ■■■■■ compte parmi le nombre restreint de membres francophones.

L'élection officielle aura lieu lors de la prochaine réunion du Comité de transparence (via les formulaires de vote et les votes à une majorité des deux tiers).

■■■■■ remercie ■■■■■ pour son engagement et pour sa présence en tant que vice-président au cours des années précédentes. Le mandat de (vice-)président implique une certaine activité. En effet, chaque Comité est précédé par une réunion préparatoire.

■■■■■ remercie ■■■■■ pour la concertation mise en place ces dernières années. De fait, la fonction requiert beaucoup de préparation. Il a également constaté que le Comité compte peu de femmes et qu'il y a un déséquilibre entre les membres francophones et néerlandophones.

■■■■■ a communiqué les noms des membres francophones qui feront partie du Comité après la publication du nouvel arrêté de nomination. Il y a de fait un déséquilibre entre les membres francophones et néerlandophones.

■■■■■ souligne qu'il est très important que chaque organisation propose une femme et un homme ainsi qu'un membre francophone et un membre néerlandophone pour les différents comités. ■■■■■ répond qu'il n'est pas facile pour les petites organisations d'en tenir compte.

■■■■■ appelle l'ensemble des membres à faire le nécessaire pour éviter de se retrouver dans ce type de situation. ■■■■■ comprend fort bien qu'il n'est pas facile pour une petite organisation d'en tenir compte. Il faudrait trouver une solution à court terme.

■■■■■ fait savoir qu'■■■■■ posera sa candidature à la fonction de vice-président. ■■■■■ ne le fait pas seulement parce qu'■■■■■ est francophone. En effet, ■■■■■, il s'agit également d'une forme de reconnaissance.

■■■■■ lève la séance à 10 h 54, ■■■■■ remercie tous les membres pour leur présence et leur souhaite un bon week-end ensoleillé.